



## Demande d'une autorisation de bâtir

### 1. Données du maître d'ouvrage

Nom et prénom			
Adresse privée			
Téléphone privé		Téléphone bureau	
Téléphone portable		Email	

### 2. Données concernant l'objet de la demande

Adresse du chantier :	
Désignation cadastrale (section, numéro)	

### 3. Désignation des travaux

Nature des travaux	Objet
une nouvelle construction de	
une transformation de	
une réfection de	
une restauration de	
une démolition de	
une installation de	
ériger des échafaudages et refaire	

### 4. Finition

Teintes*	
Façade	Socle

\*1 croquis illustrant la situation existante et celle après les travaux (à dresser par le maître de l'ouvrage ou l'entreprise chargée des travaux) est à joindre à la présente demande.

### 5. Données de l'architecte (à remplir pour les constructions du type A voir ci-dessous)

Nom et prénom :	
Adresse professionnelle :	
N° d'affiliation OAI :	

**A joindre à la présente demande (selon la nature des travaux) :**

**A. Construction d'unités d'habitation, bâtiments à usage agricole/industriel/artisanal et transformations/extensions importantes**

<b>Dossier à préparer par l'architecte (affilié OAI)</b>	Deux extraits cadastraux 1 :2500
	Deux plans de situation 1 :500 ou 1 :100, établis sur base des données cadastrales officielles et indiquant : <ul style="list-style-type: none"><li>- les distances de la construction jusqu'aux limites de la propriété,</li><li>- les noms des propriétaires des parcelles limitrophes</li></ul>
	Deux plans avec indication des aménagements extérieurs tels que : <ul style="list-style-type: none"><li>- les voies d'accès,</li><li>- les emplacements pour voitures (min. 2/unité d'habitation),</li><li>- les plantations, ou cloisons aux limites de la parcelles (avec indication de leur hauteur hors terre)</li></ul>
	Deux plans de construction 1 :100 (plans, coupes, volumes, vue extérieures)
	Passeport énergétique
	Certificat d'affiliation à l'OAI de l'architecte
	Tableau indiquant les surfaces habitables des différents locaux (tels que chambres, salles d'eau, escaliers, couloirs etc.) par unité créée suivant norme ILNAS 101 :2016 Article 4.2 pour la détermination la taxe d'équipements collectifs (cf. règlement communal du 23 novembre 2020) v. formulaire « Détails de surface » sur <a href="http://www.kiischpelt.lu/15445-2/autorisation-de-batir/">www.kiischpelt.lu/15445-2/autorisation-de-batir/</a>

Autres documents peuvent être sollicitées en fonction des besoins et des exigences spécifiques de la procédure.

---

Date et lieu

---

Signature du maître d'ouvrage

**Règlement sur des bâtisses, les voies et les sites (RBVS) :**

[https://kiischpelt.lu/wp-content/uploads/2025/07/0616\\_25\\_RBVS-Kiischpelt\\_version-approbation.pdf](https://kiischpelt.lu/wp-content/uploads/2025/07/0616_25_RBVS-Kiischpelt_version-approbation.pdf)

Les demandes sont à introduire auprès de l' :  
Administration communale de Kiischpelt  
Service Technique  
7, op der Gare L-9776 Wilwerwiltz

En cas de questions, veuillez contacter le responsable du service technique :  
Tél. bureau : 921445-33  
Email : [service.technique@kiischpelt.lu](mailto:service.technique@kiischpelt.lu)